



**Compte rendu de réunion de la Commission Handi Judo des Yvelines  
en direction des structures spécialisées du département  
Mercredi 4 septembre 2019**

Comme la saison dernière, l'ensemble des membres de la Commission a rassemblé, sur invitation, le mercredi 4 septembre 2019 les éducateurs, les responsables de structure et tous les acteurs souhaitant s'associer à notre démarche.

Ainsi, au-delà des membres du Comité, nous avons eu le plaisir de recevoir :

1/ Monsieur Monvoisin Directeur de l'ESAT / FT (Foyer de travailleur) de Sainte Mesmes ainsi que l'Educateur chargé des activités sportives de cette institution, structure qui nous confie des pratiquants depuis maintenant 2 ans.

2/ Deux nouvelles structures intéressées par notre approche :

L'IME Alphée à Guyancourt, représenté par Monsieur Chartier,

L'IME de Conflans Ste Honorine représenté par Madame Le Borgne .

Excusés :

Laura Doceu Educatrice à l'IME de Gazeran,

Pascal Gaillot judoka nonvoyant et animateur de regroupements sportifs pour ce public,

Jean-Claude Prieur Responsable Ile de France,

José Cerdero Membre de la Commission,

Louis Philippe Menant CDSA 78,

Annick Bouquet ANVE,

Bruno Carlotti Professeur de Judo,

Guy Massart Vice-Président du Comité 78.

Objectifs :

Prise de contacts, bilan de la saison dernière, actions envisagées la saison prochaine, questions/réponses.

La séance est ouverte par Monsieur le Président du Comité des Yvelines de Judo, Monsieur André Gaya et du Conseiller Technique Départemental Monsieur Franck Bourrasseau.

Tour de table : présentation

Bilan de la saison dernière : (voir compte rendu de l'Assemblée Générale des Yvelines).

Actions proposées cette saison 2019/2020 :

1/ 6 dates d'entraînement comme la saison dernière sous la direction de Marc Houget à St Rémy Les Chevreuses.

Le premier entraînement étant le samedi 5 octobre 2019 à 10h00.

2/ Deux entraînements du même ordre auront lieu cette année dans le Nord Yvelines, contact pris avec la présidente de Mantes la Ville.

3/ Des mini-stages seront proposés aux établissements pour découverte de notre activité (voir flyer), mise en place avec le Comité en fonction de la demande, judogi, tatamis fournis à l'occasion de cet évènement.

4/ Une animation de fin de saison sera proposée avec l'Ile de France (date et lieu communiqués au cours du premier trimestre 2020).

5/ Communication :

- a/ Présentation du site 78 Handijudo - Monsieur Marc Glandières transmettra les mises à jour qui seront effectuées par Olivier Cayrac et Nadine Roger.
- b/ Par mail : compte rendu régulier des actions,
- c/ Contact Comité : Nadine Roger pourra vous renseigner, orienter en fonction des questions abordées.

Prise de parole de Monsieur Marc Houget et Madame Catherine Meulle sur les sensations positives de ces actions envers le public ciblé mais aussi sur les bénéfices que peuvent apporter ces actions auprès des adhérents valides de nos clubs. Tout le monde est gagnant dicit Marc Houget.

Catherine explique son intérêt, son action auprès des personnes en situation de handicap lourdement touchées, tout le bénéfice de leur passage sur le tatami le samedi matin la saison dernière.

Une information concernant l'intégration de cette population dans nos clubs a été donnée, en effet, la commission se propose d'être le relais pour des familles (structures) qui souhaitent un accompagnement : comme ce fut le cas en juin pour un judoka de l'ESAT d'Aigrefoin à Magny les Hameaux qui souhaitait pratiquer, et le suivi des judokas déjà en place dans nos clubs yvelinois.

6/ Notre conseiller départemental prend la parole pour nous informer que Benoit : judoka non voyant de Voisins le Bretonneux va intégrer l'équipe des sportifs de haut niveau non voyants pour des entraînements et qui sait Paris 2024 n'est pas si loin ..... C'est tout le mal qu'on lui souhaite.

7/ Le Comité a mis l'accent sur l'obligation de prendre une licence FFJDA pour adhérer à nos animations et entraînements.

Questions de nos invités : concernant l'intégration des judokas dans nos clubs, concernant les stages proposés cette année.

Fin de la réunion : 11h15

Depuis : Monsieur Chartier de l'IME de Conflans Ste Honorine a pris contact pour une visite de l'établissement et étudier la faisabilité de mettre en place une action de ce type, rendez-vous sur place le 25 septembre.

Monsieur François Pellé, Educateur au Foyer de Vie de Sainte Mesme va voir la possibilité de mettre en place cette animation au cours de leur semaine d'intégration en novembre.

Jean-Michel Chifflet - Responsable Commission Handi Judo 78

